



Peut on ne pas faire le préavis de location

Par **lizzichan**, le **25/03/2010** à **10:09**

Bonjour, mon ami vient de se faire licencié. il a pu retrouver du travail rapidement mais au rendez vous avec son patron il lui a demander de ne pas effectuer son préavis car son nouveau patron avait besoin de lui la semaine d'après car il ne pouvait attendre. Son patron a accepter a condition qu'il démissionne du coup les propriétaire de la maison nous augmentent le préavis a trois moi alors que nous sommes obliger de partir au 31 de ce mois y a t'il un moyen de ne pas effectuer ce préavis. Merci de me répondre on ne sait plus quoi faire.